

Professions des centrales nucléaires

Opérateur d'installation



Tâches principales

L'opérateur d'installation s'occupe des équipements extérieurs et de la partie conventionnelle de la centrale: installations de préparation de l'eau, postes de filtrage, dispositifs de ventilation et équipements qui ne peuvent être manipulés que sur place. Il effectue des rondes dans le bâtiment des turbines et au niveau des aménagements primaires afin de contrôler le fonctionnement des appareils. Il communique des données à la salle de commande et procède aux interventions nécessaires.

Profil d'exigences

Outre un sens technique et la faculté d'assimiler des processus d'exploitation complexes, cette profession exige une excellente connaissance des installations. Cette formation étant

Profil d'exigences Opérateur d'installation :

- Apprentissage en mécanique ou électrotechnique
- Au minimum trois ans d'expérience professionnelle
- Volonté de se former et de se perfectionner en permanence
- Esprit d'équipe
- Aptitude à travailler en équipe

spécifique, elle est dispensée directement dans la centrale concernée. Mis à part une solide formation de base (école primaire), le candidat au titre d'opérateur doit avoir terminé un apprentissage d'électrotechnicien ou de mécanicien. Ces conditions sont la garantie que le candidat dispose non seulement de la bonne compréhension technique et des aptitudes requises, mais aussi de l'autodiscipline et de l'autonomie indispensables.



« Seule la collaboration permet d'effectuer correctement nos tâches. Ce qui me plaît le plus dans cette profession, c'est le travail d'équipe et la variété des activités. »

Peter Huber, 1971

Formation de mécanicien automobile, suivie de dix ans d'activité professionnelle dans un garage. Il est entré à la centrale nucléaire de Beznau en 2000 en tant que candidat au poste d'opérateur d'installation. Il a passé le brevet fédéral d'opérateur d'installation en 2002.

Formation

Une fois initié aux bases de la radioprotection, le nouveau collaborateur est affecté à une équipe de quart. Il est dès lors instruit à ses nouvelles tâches par des opérateurs expérimentés sous le contrôle d'un chef de quart.

Le programme de formation comprend expérience pratique et étude individuelle. La matière est approfondie dans le cadre de discussions avec le chef de quart et les collègues ayant de l'expérience.

Au terme d'une période d'introduction de six à douze mois, le futur opérateur d'installation doit suivre un cours interne de plusieurs semaines afin d'approfondir et d'étendre encore ses connaissances.

Par l'étude individuelle et des cours réguliers de perfectionnement, il parfait sa maîtrise. Il augmente ainsi son niveau de compétences et peut effectuer des tâches toujours plus exigeantes. Son niveau de connaissances est régulièrement évalué à l'aide d'examens techniques.

Examen professionnel

Tout opérateur d'installation peut s'inscrire à l'examen officiel final. La condition à remplir est d'avoir achevé une formation professionnelle et d'attester au minimum de deux ans d'expérience pratique en tant qu'opérateur d'installation. Comme tout examen de maîtrise, cet examen est supervisé et reconnu par l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie).

Le candidat doit démontrer de bonnes connaissances théoriques, notamment lors des examens oraux, dans les disciplines suivantes: physique nucléaire, technique des réacteurs, mécanique/électrotechnique, techniques des centrales nucléaires, chimie, radioprotection, protection contre le feu, protection des travailleurs et bases légales. Une fois l'examen réussi, le candidat obtient le diplôme fédéral d'opérateur d'installation nucléaire. Ce diplôme est nécessaire à la poursuite d'un cours de perfectionnement pour devenir opérateur de réacteur.

Informations supplémentaires sous:

www.energienucleaire.ch

info@energienucleaire.ch